

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CESCAU

Séance du 12 février 2015

-----

Le 12 février 2015, le Conseil municipal de cette Commune s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lafitte Hervé, maire.

Présents : Mmes/MM. BEAUSSART Nadia, COUMEIGT-DIT-JACQUET Bernard, ENCARNACAO Sylvie, FERKI Lydia, LACOSTE-LABRIT Philippe, LAFITTE Hervé, LAMARLERE Thierry, LAMOUREUX Sébastien, MONLAU Alain, NARBARTE Jérôme, SARRAT Laurence et TOULOU David formant la majorité des membres en exercice –

Absents : Mmes/M. BOIRON Cyrille, CANDESSOUSSENS Cécile, HELVERT Céline

Secrétaire de séance : Mme FERKI Lydia

-----

Monsieur le maire ouvre la séance.

## VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU 18 DECEMBRE 2014

Le compte-rendu est validé.

## DELIBERATION : AUTORISATION DE MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT SUR 2015

- Achat du terrain de Monsieur DOERR :
  - Terrain : 7 178,01 €
  - Aménagements : 3 821,99 €
- Achat d'illuminations de Noël : 1 500 €
- Travaux réalisés au cimetière : 29 810,40 € dont 10 000 € inscrits dans les restes à réaliser. Plus-value de 2 900€ T.T.C. – 1/3 de la somme sera remboursée par la commune de Viellenave d'Arthez.

Délibération adoptée à l'unanimité.

## DELIBERATION : SUPPRESSION DU POSTE DE REDACTEUR

Suite au départ de Mme Pouban à la retraite, suppression du poste de rédacteur, 21h/semaine.

Délibération adoptée à l'unanimité.

## PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 ET ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2015

Présentation du Compte Administratif 2014 en vue du vote lors de la prochaine séance. Débat sur les orientations budgétaires pour 2015.

## INFORMATIONS MAISON GEYRE

Plus-value sur la maison Geyre :

- 3 300 € pour étanchéiser le mur côté nord (financement : fonds libres)
- 5 094 € pour le trottoir extérieur (goudronnage, maçonnerie.....) (financement : emprunt)

## INFORMATIONS SUIVI PROJET EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE

L'appel d'offre paraîtra dans la presse à partir, au plus tôt, du mardi 17 février 2015. Coût de la publication : 800 € H.T.

Date limite de l'appel d'offre : le vendredi 13 mars 2015

\*\*\*

\* L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15 \*

\*\*\*